

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	7

Date de la convocation
28/02/2014

Date d'affichage
07/03/2014

Objet de la délibération :
Extension du réseau concédé d'électricité.

L'an deux mil... quatorze...  
le Mercredi 5 mars 2014 à 19h00 heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. M. Christian DUCHET

Présents : MM. DUCHET C., PERRIN L., HECHT C.,  
BERNARD F., BERNARD A., SALADIN B.

formant la majorité des membres en exercices.  
Absents : MM. POTHIER J., MARGUERL, INVERNIZZI F.,  
PETRIGNET L. par procuration à L. PERRIN  
M. M. Alexandra BERNARD a été élu secrétaire.

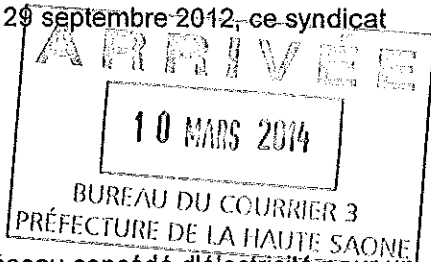
Madame le maire expose qu'il y a lieu de réaliser une extension du réseau concédé d'électricité pour un réservoir d'eau potable voie communale n° 2 (E 5086)

Ces travaux sont de la compétence du syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône (SIED 70) auquel la commune adhère.

- Les travaux envisagés pourront consister en :
- une extension souterraine du réseau concédé d'électricité longue d'environ 410 mètres, sous réserve de ne pas dépasser une puissance souscrite de 6 kVA monophasée.

Aux conditions de février 2014, le coût total TTC des travaux est estimé à environ 32 040 €.

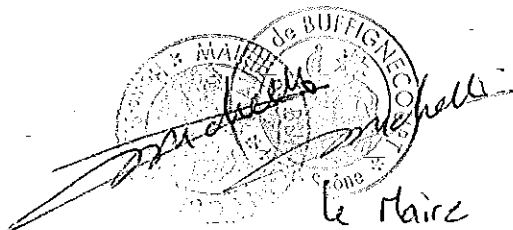
Selon les dispositions de la délibération n° 2 du Comité du SIED 70 du 29 septembre 2012, ce syndicat prendrait en charge la totalité du montant total du coût des travaux.



Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) CONFIRME la nécessité de procéder aux travaux d'extension du réseau concédé d'électricité pour un réservoir d'eau potable voie communale n° 2.
- 2) VALIDE l'avant projet présenté par le SIED 70.
- 3) DEMANDE au SIED 70 la réalisation de ces travaux dès que leur financement aura été assuré.
- 4) SOUHAITERAIT que ces travaux soient achevés sous les réserves évoquées ci-dessus en ...2014...

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents

  
Le Maire

Pour extrait en forme

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Annule et remplace la délibération du 25/02/2014

Séance du 05/03/2014

L'an deux mille quatorze le 05 mars à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

**ABSENTS EXCUSES : PETRINET L, procuration à L. PERRIN**

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

La commune mets en vente les cimes de la parcelle 19.  
Cette vente sera proposée aux habitants de la commune ainsi qu'à toute personne extérieure.  
Le prix du stère réel après façonnage sera de 8€ avec un minimum de 10 stères par acheteur.  
Madame Le maire se charge de faire connaitre cette vente aux habitants.

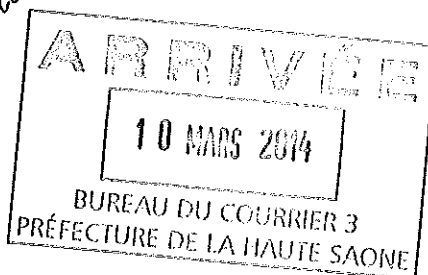
Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge Mme Le Maire de réaliser toutes les formalités pour cette vente.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :



**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	6
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Date de convocation :  
28/02/2014

Date d'affichage :  
07/03/2014

**OBJET :**  
**Vente parcelle 19**

**DÉPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **05/03/2014**

L'an deux mille quatorze le 05 mars à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F,  
BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L,  
INVERNIZZI F,**

Nombre de conseillers	
-en exercice	10
-présents	6
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Date de convocation :  
28/02/2014

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
07/03/2014

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les 3 taxes 2014 comme suit :

Taxe habitation : 10.36 %  
Taxe foncière bâti : 12.24 %  
Taxe foncière non bâti : 24.22 %

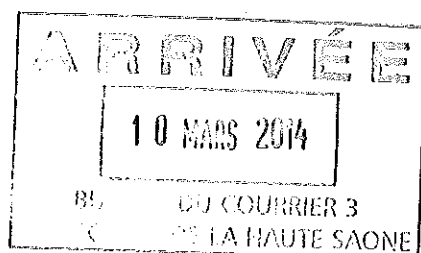
Les taux sont identiques à l'année 2013

**OBJET :**  
**Vote 3 taxes 2014**

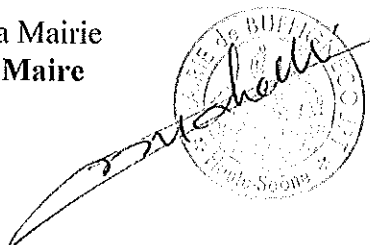
Voté avec : 7 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.



Sceau de la Mairie  
Le Maire



Pour extrait conforme :

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

BUFFIGNECOURT

Séance du 05/03/2014

L'an deux mille quatorze le 05 mars à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS** : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F,  
BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B

**ABSENTS NON EXCUSES** : POTHIER J, MARGUIER L,  
INVERNIZZI F,

Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	6
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Date de convocation :  
28/02/2014

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
07/03/2014

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote le budget de la commune pour l'année 2014 comme suit :

Fonctionnement	Recettes :	157 278.00€
	Dépenses :	157 278.00€
Investissement	Recettes :	100 266.00€
	Dépenses :	100 266.00€

**OBJET :**  
**Vote budget**  
**Commune 2014**

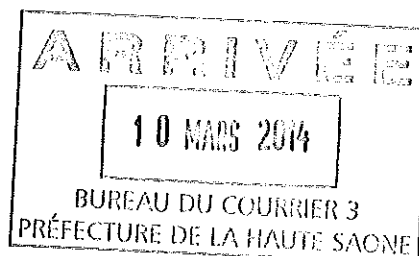
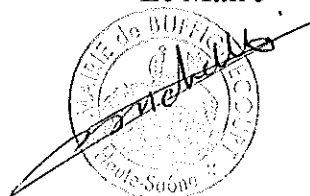
Voté avec : 7 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :



**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **05/03/2014**

L'an deux mille quatorze le 05 mars à **19** heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

Date de convocation :  
28/02/2014

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
07/03/2014

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote le budget assainissement de la commune pour l'année 2014 comme suit :

Fonctionnement	Recettes :	29 004.00€
	Dépenses :	29 004.00€
Investissement	Recettes :	50 090.00€
	Dépenses :	50 090.00€

**OBJET :**  
**Vote budget**  
**assainissement 2014**

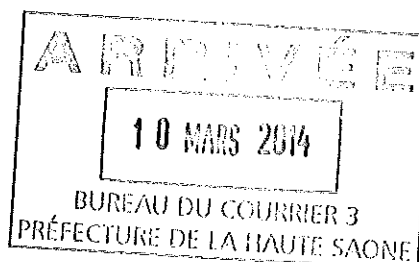
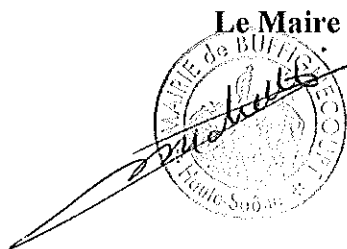
Voté avec : **7** voix pour – **0** voix contre – **0** abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie

Pour extrait conforme :



DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 05/03/2014

L'an deux mille quatorze le 05 mars à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

**ABSENTS EXCUSES : PETRIGNET L, procuration à L. PERRIN**

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Pour pouvoir faire face à la dématérialisation c'est-à-dire l'envoi de tous les justificatifs aussi bien en trésorerie qu'à la préfecture Mme le maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à investir dans un copieur multifonctions (copieur, imprimante et scanner avec chargeur, couleur, A4 et A3). Suite à la rencontre avec Mme Simon celle-ci lui a proposé un copieur RICOH d'occasion très récent (1 an) en parfait état avec toutes les options demandé ainsi qu'en sus la fonction Fax et WIFI. La valeur de cet appareil neuf est de 5400€. Mme Simon fait une proposition à 2938,80 TTC sachant que la commune récupérera la TVA dans 2 ans.

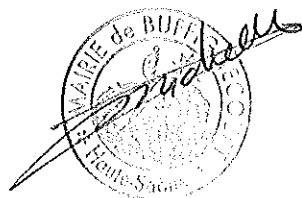
Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge Mme Le Maire de signer le bon de commande et de réaliser toutes les formalités pour cet achat.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :



Nombre de conseillers	
-en exercice	10
-présents	6
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Date de convocation :  
28/02/2014

Date d'affichage :  
07/03/2014

**OBJET :**  
**Achat copieur**  
**RICOH**

